
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 5 décembre 2008 portant nomination à la Commission nationale de prévention des nuisances

NOR : *DEVA0828018A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 5 décembre 2008, est nommé membre de la Commission nationale de prévention des nuisances au titre des représentants de l'Etat, M. Rancurel (Pierre-Louis), en poste à la section Risques, sécurité, sûreté du conseil général de l'environnement et du développement durable, en remplacement de M. Baumgart (Thierry), en qualité de titulaire.